

PREX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 43 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, etc. : Trois mois, 45 francs. — Les Départements et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAITS, 42 DIRECTEUR : ALFRED REBOUX AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue de Cour-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 8 JANVIER 1891

LE NOUVEAU SÉNATEUR DES VOSGES

De plus en plus l'entrée de M. Jules Ferry au Sénat coïncidant avec le renouvellement du mandat sénatorial de M. de Freycinet ne paraît pas devoir précisément profiter à la concentration républicaine.

Depuis deux jours, en effet, si les radicaux continuent à attaquer le nouvel élu des Vosges, les opportunistes, mais surtout les modérés du centre, mènent une campagne des plus violentes contre le président actuel du conseil des ministres.

L'attitude du Journal des Débats, dont l'autorité est grande au Luxembourg, est très commentée en cette occasion.

A la suite d'un article à fond de train de trois grandes colonnes contre M. de Freycinet, il en publie un autre très flatteur pour M. Jules Ferry, sur sa querelle actuelle avec le Matin. Serait-ce que la « concentration » dans la haute Chambre est menacée de défection ?

Il y aura, du reste, pour les dissidents du centre-gauche, une prochaine occasion de se compter : c'est à propos de l'élection du vice-président destiné à remplacer M. Magnin, dont les pouvoirs sont expirés.

Bien que M. Jules Ferry affecte de refuser de se porter contre M. Demole, le candidat déjà désigné des gauches, son nom ralliera toutefois, à titre de manifestation, un assez grand nombre de modérés.

On pourra examiner alors quelles sont les chances de l'ancien président du conseil à devenir le chef d'une opposition républicaine destinée à barrer le chemin aux concessions envers les radicaux. Mais d'ici là, très probablement, il se produira plus d'une surprise, attendu qu'au Luxembourg, les évolutions politiques sont généralement le résultat d'une longue réflexion.

Tout ceci vient à l'appui de ce que nous disions hier : la rentrée de M. Jules Ferry sur la scène réveille des haines qui n'avaient jamais été complètement assoupies, mais qui vont se donner carrière avec une intensité nouvelle.

Son ton et sa posture sont ceux d'un homme qui souhaite la lutte; il le veut, il l'aura, il l'a déjà. Ministre et député, il contribuera plus que personne à annihilier le Sénat ; sénateur, il va tâcher de lui rendre une importance.

Ce procédé est limité de Gambetta. On se rappelle ce que Gambetta avait fait de la présidence de la commission du budget : la première fonction de l'Etat. Un peu plus tard, lorsque Gambetta devint président du Conseil des ministres, c'était sa Présidence du Conseil qui devait tout primer, au point même qu'il se faisait décerner le titre inconstitutionnel de chef du pouvoir exécutif.

On constate dès à présent, chez M. Ferry et ses amis, le dessein arrêté de faire du Sénat le pivot de la politique. Trop tard ! Cette prétention provoquera des disputes ; mais ces disputes ne seront que stériles. Le Sénat n'est qu'une ombre, M. Ferry en est une autre ; et, suivant le jolî mot de M. A. de Claye, les morts ne ressuscitent pas les morts.

M. JOSEPH BRUNET

M. Joseph Brunet a succombé hier à la Bonragde (Haut-Vienne), à la longue et cruelle maladie dont il souffrait il avait 61 ans.

M. J. Brunet avait suivi avec succès la carrière de la magistrature, et, comme président de la 7<sup>e</sup> chambre à Paris, il eut à présider au procès de la nomination Baudin, où Gambetta, avocat est devenu célèbre.

L'AFFAIRE GOUFFÉ

Paris, 7 janvier. — Le mémoire qu'Eyraud a rédigé pour servir, si besoin est, à une nouvelle défense, porte surtout sur l'influence néfaste exercée sur lui par Gabrielle Bonpard.

Il réplique qu'il trouve la condamnation qui a frappé Gabrielle « par trop dure », — presque illégitime, — une chose à absolument exécuter un instant le condamné, c'est de savoir que Gabrielle, si elle se conduisit bien au cours de sa détention, bénéficia d'une réduction notable de sa peine.

Tant pis si elle eût, à-t-il dit : si elle le peut, si elle a l'occasion, elle recommencera. Elle ne manquera pas de faire la sainte-nitouche; cette fille, c'est l'hypocrite en personne.

Le pourvoi est basé sur la présence dans le jury d'un failli non réhabilité.

Ce jury, il est vrai, n'a pas siégé dans l'affaire; mais, d'après la jurisprudence établie par le tribunal correctionnel de la Seine et la cour d'appel de Paris, dans le procès intenté à M. Moro, rédacteur du Matin, procès qui s'est terminé par la condamnation de notre confrère à trois mois de prison pour outrage à des juges de magistrature temporaire, des membres du jury commencent dès le jour où leur nom est tombé sur la liste de la session et sans qu'il soit besoin qu'ils siègent.

On parle beaucoup, depuis quelques jours, de la Rose d'or. Anciennement, la Rose d'or était offerte par les pontifes aux pères de Rome, après l'avoir portée dans l'église de Santa-Croce.

Plus tard, elle fut donnée aux plus célèbres sanctuaires catholiques, aux reines, aux princesses, aux grands personnages dévoués à la cause de l'Eglise.

Comme il ne reste plus aucune des roses offertes aux basiliques, on ne peut connaître le modèle dont on se servait autrefois.

On sait seulement que ce n'était qu'un simple fleur en email sculpté, imitant la couleur naturelle.

Au lieu de l'émail, on mit ensuite au milieu de la Rose un gros rubis, qui donnait à la fleur des reflets purpurins.

Innocent XI fit faire une superbe Rose d'or, du poids de huit livres et dix onces, ornée de plusieurs saphirs.

La Rose d'or offerte par Clément XI à la reine et au dauphin de France fut évaluée à plus de huit mille francs et fut achetée par le roi Louis XV, au milieu, un magnifique saphir.

Aujourd'hui, la Rose d'or occupe une dizaine de millions. Elle est posée sur une branche à rec ses feuilles et plusieurs fleurs, et plantée dans un vase en argent doré, sur lequel sont en relief les armoiries papales et une inscription.

La Rose symbolise : par l'or, le Tout-Puissant Maître de tout chose; par la splendeur et la richesse du métal, la lumière éternelle qui entoure la divinité. Les parfums et le baume que le Pape met dans la Rose symbolisent la gloire de la résurrection de Notre-Seigneur.

Le rite pour la bénédiction est des plus solennels. Le Saint-Père, revêtu des habits sacerdotaux, lit la formule qui se récite dans un livre qui est tenu par un évêque assistant au trône. Deux autres évêques se tiennent à côté de lui avec des bougies allumées.

Les hauts dignitaires de la Cour papale entourent le Pontife au moment de l'application du saint des saints, les vases du baume et des autres parfums.

Un des camerlans secrets participants, en s'agenouillant, présente la Rose d'or qui se trouvait précédée sur une ordonnance, entre deux bougies allumées.

Le Pape, en récitant les prières, bénit l'enceps, le baume, les parfums qui lui sont présentés tour à tour par un cardinal. Après l'avoir introduit dans la fleur, il la bénit. La remise de la Rose d'or se fait généralement en grand cérémoniel, par un abbé spécialement envoyé par le Saint-Père.

Après le lit, missa est, l'abbat lit à haute voix, le bref du Saint-Père et présente ensuite le bref au destinataire, qui, en se levant, met la main sur le vase comme s'il voulait le tenir.

Alors l'abbat lit la formule suivante : « Prends, de nos mains, la rose que nous te donnons par commission spéciale, à nous confiée par le Saint-Père. »

« Que cette fleur te signifi la joie de l'Eglise militante et triomphante, car la rose, la plus belle des fleurs, symbolise la couronne de la gloire éternelle. Puis, s'il s'agit d'un roi ou d'une reine, l'abbat ajoute : « Votre Majesté veuille bien accepter ce présent et, avec lui, la grâce divine que le Saint-Père implora pour lui pleine et entière du Dieu qui régit dans les étoiles des cieux. »

Le souverain ou le souverain ayant baïé la rose, l'abbat annonce aux assistants que le Pape accorde l'indulgence plénière à tous les membres de la famille royale ou impériale.

L'ANNÉE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE à Roubaix-Tourcoing

COMMERCE DE LAINES. — Blouses. — Cet article, surtout la blouse fine, d'Australie et de Buenos-Ayres, a donné lieu, en 1890, à des transactions assez régulières et assez suivies.

A part quelques temps d'arrêt qui n'ont pas été de longue durée, la demande s'est presque toujours maintenue et l'exiguité du stock a été souvent la cause de hauts prix.

La blouse d'Australie est presque toujours restée dans la parité de 4 fr. 40 pour la qualité supérieure et de 3 fr. 75 à 4 fr. pour la qualité ordinaire.

Les blouses de croisée et les blouses de débris d'Afrique ont été aussi fréquemment recherchées. Les blouses communes ont restées, dans l'ensemble, plutôt délaissées.

Dechets. — Il serait difficile, sinon impossible de passer en revue toutes les variétés de déchets : nous bornerons donc notre examen aux cotons et aux fils, les deux genres qui attirent plus particulièrement l'attention.

Tant que ces articles ont pu pénétrer aux Etats-Unis, en acquittant la taxe de 10 cents, ils sont restés à des prix très élevés.

Mais en février une décision des douanes américaines entraîna la hausse de 30 cents des cotons et de 40 cents des fils.

Les cotons blancs de qualité moyenne valaient 5,25 en février 1890, tandis que progressivement ils ont descendu à leur cours actuel de 4,40.

Les fils blancs qui ont valu 4,25 à 4,70 jusqu'en fin septembre, limite extrême pour les expéditions des cotons, sont descendus aujourd'hui à 3,50 et 3,85 selon qualités.

Quant à ces articles ont pu pénétrer aux Etats-Unis, en acquittant la taxe de 10 cents, ils sont restés à des prix très élevés.

Mais en février une décision des douanes américaines entraîna la hausse de 30 cents des cotons et de 40 cents des fils.

Les cotons blancs de qualité moyenne valaient 5,25 en février 1890, tandis que progressivement ils ont descendu à leur cours actuel de 4,40.

Les fils blancs qui ont valu 4,25 à 4,70 jusqu'en fin septembre, limite extrême pour les expéditions des cotons, sont descendus aujourd'hui à 3,50 et 3,85 selon qualités.

Quant à ces articles ont pu pénétrer aux Etats-Unis, en acquittant la taxe de 10 cents, ils sont restés à des prix très élevés.

Mais en février une décision des douanes américaines entraîna la hausse de 30 cents des cotons et de 40 cents des fils.

Les cotons blancs de qualité moyenne valaient 5,25 en février 1890, tandis que progressivement ils ont descendu à leur cours actuel de 4,40.

Les fils blancs qui ont valu 4,25 à 4,70 jusqu'en fin septembre, limite extrême pour les expéditions des cotons, sont descendus aujourd'hui à 3,50 et 3,85 selon qualités.

Quant à ces articles ont pu pénétrer aux Etats-Unis, en acquittant la taxe de 10 cents, ils sont restés à des prix très élevés.

Mais en février une décision des douanes américaines entraîna la hausse de 30 cents des cotons et de 40 cents des fils.

Les cotons blancs de qualité moyenne valaient 5,25 en février 1890, tandis que progressivement ils ont descendu à leur cours actuel de 4,40.

Les fils blancs qui ont valu 4,25 à 4,70 jusqu'en fin septembre, limite extrême pour les expéditions des cotons, sont descendus aujourd'hui à 3,50 et 3,85 selon qualités.

Quant à ces articles ont pu pénétrer aux Etats-Unis, en acquittant la taxe de 10 cents, ils sont restés à des prix très élevés.

LE SCANDALE DE TOULON

Procès Fournoux-de Chéicot Toulon, 7 janvier. — On assure que MM. Clémenton, Laguerre, Mermé et Millevoy assisteront aux débats.

On assure que M. Masson, avocat de Fournoux, croit à l'acquiescement de son client et qu'il compte surtout pour l'avenir sur un véritable coup de scène qui se produira au cours de sa plaidoirie, dans laquelle il prouvera que le mariage de Toulon a été réellement victime d'une machination tramée par ses adversaires politiques.

Après, on dit que M. Danet, défenseur de Mme Audibert, fera des révélations terribles pour un personnage indigne de la confiance de la justice.

Avant l'audience Bien avant l'heure d'ouverture de l'audience, une foule compacte se presse aux abords du palais de justice.

C'est avec peine qu'on pénètre dans la salle. L'assistance réservée et les tribunes sont comblées; beaucoup de dames ont refusé d'entrer.

A neuf heures les accès ont introduit et prennent place au banc des accusés dans l'ordre suivant : Mme Danet, M. Danet et Fournoux, pour Mme Audibert, et M. Masson, d'Air, pour M. Fournoux.

L'audience L'audience est ouverte, sous la présidence de M. Ponté, procureur général.

Le ministère public est M. Vallée, procureur de la République. Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

INCIDENT Au moment où l'huisier a ouvert la porte de la salle, M. Roche, du barreau de Toulon, déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent. M. Roche déclare que son client, M. Fournoux, n'est pas présent.

LES MARCHÉS A TERME

ROUBAIX-TOURCOING. — Quelques mois ont légèrement fléchi aujourd'hui et la tendance des cours reste calme.

On a enregistré 150,000 kil. comme suit : Caisse de Roubaix-Tourcoing, 5,00; Buenos-Ayres type 1, 5,50; sur avril 5,00 à 5,57 1/2, 5,00 à 5,55.

Sur mai 30,000 kil. à 5,60; sur juin 15,000 kil. à 5,62 1/2; sur juillet 10,000 kil. à 5,62 1/2; ensemble 100,000 kil.

Emission du 7 courant : 5,000 kil. sur mai à 5,65.

Caisses de Liquidation de Tourcoing, Buenos-Ayres type 1, sur Mars 10,000 kil. à 5,52 1/2; sur avril 5,000 kil. à 5,55; sur juin 15,000 kil. à 5,55; sur juillet 10,000 kil. à 5,60; ensemble 40,000 kil.

Buenos-Ayres B F sur avril 5,000 kil. à 5,37 1/2.

ANVERS. — Peu de changement dans les prix qui restent soutenus.

LEIPZIG. — Les mois éloignés, à partir de juillet, ont gagné 2 1/2 p.

La tendance est soutenue. Ventes 220,000 kil.

LES MARCHÉS A TERME BULLETIN DU JOUR

ROUBAIX-TOURCOING. — Quelques mois ont légèrement fléchi aujourd'hui et la tendance des cours reste calme.

On a enregistré 150,000 kil. comme suit : Caisse de Roubaix-Tourcoing, 5,00; Buenos-Ayres type 1, 5,50; sur avril 5,00 à 5,57 1/2, 5,00 à 5,55.

Sur mai 30,000 kil. à 5,60; sur juin 15,000 kil. à 5,62 1/2; sur juillet 10,000 kil. à 5,62 1/2; ensemble 100,000 kil.

Emission du 7 courant : 5,000 kil. sur mai à 5,65.

Caisses de Liquidation de Tourcoing, Buenos-Ayres type 1, sur Mars 10,000 kil. à 5,52 1/2; sur avril 5,000 kil. à 5,55; sur juin 15,000 kil. à 5,55; sur juillet 10,000 kil. à 5,60; ensemble 40,000 kil.

Buenos-Ayres B F sur avril 5,000 kil. à 5,37 1/2.

ANVERS. — Peu de changement dans les prix qui restent soutenus.

LEIPZIG. — Les mois éloignés, à partir de juillet, ont gagné 2 1/2 p.

La tendance est soutenue. Ventes 220,000 kil.

LES MARCHÉS A TERME BULLETIN DU JOUR

ROUBAIX-TOURCOING. — Quelques mois ont légèrement fléchi aujourd'hui et la tendance des cours reste calme.

On a enregistré 150,000 kil. comme suit : Caisse de Roubaix-Tourcoing, 5,00; Buenos-Ayres type 1, 5,50; sur avril 5,00 à 5,57 1/2, 5,00 à 5,55.

DERNIÈRE HEURE

Le littoral depuis 1870. La neige tombée en abondance couvre la rive d'une couche épaisse; la circulation des tramways, omnibus et voitures est interrompue.

On signale divers effets de nombreux accidents causés par le verglas. Le thermomètre a marqué pendant la nuit de 1870, 0 et 10 degrés au-dessous de zéro.

Les théâtres font relâche, ce brusque refroidissement est d'autant plus sensible que nous jouissons depuis huit jours d'une température agréable.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 8 janvier (par voie télégraphique et par fil spécial)

Table with columns: Valeurs, Cours d'aujourd'hui, Cours de la veille, Cours de clôture. Rows include Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Valeurs diverses.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture. Rows include 3 1/2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20.

BOURSE DE LILLE

du jeudi 8 janvier PAR FIL TELEPHONIQUE SPECIAL

Table with columns: Valeurs, Cours d'aujourd'hui, Cours de la veille, Cours de clôture. Rows include Lille 1890, Lille 1891, Lille 1892, Lille 1893, Lille 1894, Lille 1895, Lille 1896, Lille 1897, Lille 1898, Lille 1899, Lille 1900.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

L'affaire Fournoux de Chéicot Toulon, 8 janvier. — L'audience d'hier est prolongée tard et a produit une vive impression; j'ai eu en vérité l'impression que l'audience a été peu équilibrée, surtout dans la partie où les réponses ont été l'objet de commentaires très défavorables.

Le congrès catholique à Malines Bruxelles, 8 janvier. — Une réunion des catholiques belges a eu lieu à Malines.

LES MARCHÉS A TERME

ROUBAIX-TOURCOING. — Quelques mois ont légèrement fléchi aujourd'hui et la tendance des cours reste calme.

On a enregistré 150,000 kil. comme suit : Caisse de Roubaix-Tourcoing, 5,00; Buenos-Ayres type 1, 5,50; sur avril 5,00 à 5,57 1/2, 5,00 à 5,55.

Sur mai 30,000 kil. à 5,60; sur juin 15,000 kil. à 5,62 1/2; sur juillet 10,000 kil. à 5,62 1/2; ensemble 100,000 kil.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN GRAVE ACCIDENT A WAMBRECHIES

4 personnes tuées et 8 blessées

Veudi, à l'occasion des obsèques de Mme Lowagie, à Wambrechies, on devait donner des pains aux pauvres; à onze heures et demie, les indigents, massés au bureau de l'église, priés du Petit Paroissien, recevaient les pains par une fenêtre.

Arriva un chariot, chargé de pulpe, appartenant à Mme veuve Lelong, cultivateur, quand en face du bureau de bienfaisance les roues fringèrent et le chariot versa sur le côté.

En tombant, il tua net quatre femmes et blessa très grièvement huit autres personnes.

Les morts et les blessés ont été transportés à l'hospice.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui ont l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à l'Agence Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.